

CONVENTION DE COLLABORATION

EGID - CUB

Entre :

La Communauté urbaine de Bordeaux, représentée par son Président Monsieur Vincent FELTESSE, domiciliée Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération n°2010/0272 en date du 28 mai 2010,

désignée dans ce qui suit par : la Communauté urbaine de Bordeaux.

et

L'Institut EGID BORDEAUX III, Michel de Montaigne, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), représentée par son Directeur, Monsieur Jean-Marie MALEZIEUX, et domiciliée 1 allée Daguin - 33607 Pessac Cedex, à travers l'EGID (Environnement Géo-Ingénierie et Développement),

désigné dans ce qui suit par « EGID ».

Il est préalablement exposé ce qui suit :

L'EGID est une composante de l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III principalement axée sur les problématiques de géo-ressources, environnement et développement durable. L'EGID dispose des compétences scientifiques, matérielles et humaines et dans ce cadre, il a contacté la Communauté urbaine afin de mener une étude sur l'évolution de la consommation responsable en relation avec les Agendas 21 de la CUB.

La Communauté urbaine souhaite profiter de ces travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration de son Agenda 21. Cette démarche novatrice requiert un travail spécifique de recherches mutualisant les compétences administratives et techniques de la Communauté à celles scientifiques de l'EGID.

Par conséquent, les deux parties ont décidé de mettre en commun leurs compétences respectives pour mener à bien ce projet qui s'inscrit dans un programme de recherche de l'EGID initié en mars 2010, sur un budget financé partiellement par l'Université.

Ce projet repose sur la conception et la confrontation d'une démarche méthodologique visant à cerner la contribution des différents acteurs politiques, sociaux et citoyens à l'égard de l'évolution des comportements de consommation responsable. Un effort sera particulièrement consenti à l'analyse de la cohérence des actions entreprises par les différents acteurs dans un souci d'accroître l'efficacité des politiques locales de développement durable.

Ce projet de type exploratoire, confié à un post doctorant, se situe en amont d'un programme de thèse cofinancé par la Région Aquitaine et dont le démarrage est prévu en octobre 2010, pour une durée d'environ 3 ans.

En conséquence, les parties ont convenu de ce qui suit :

Article 1. Objet

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 10.000 € HT est attribuée à l'Institut EGID Bordeaux III.

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre la CUB et l'EGID pour la réalisation de travaux de recherche en interrelation avec les thèmes suivants :

1. Les relations entre agendas 21 (différents types, niveaux, états d'avancements sur le territoire aquitain...) portant sur l'étude retenue de quelques communes.
2. La consommation responsable (qualification, évaluation...)

Article 2. Exécution de la Convention

L'EGID assure le suivi scientifique de la recherche. A ce titre, il s'engage à mettre à la disposition de la Communauté urbaine ses moyens humains, son réseau et son fonds documentaire pour l'exécution de cette recherche.

La Communauté urbaine s'engage à mettre à disposition pour les besoins de la recherche l'ensemble des documents et des données dont elle dispose.

Les frais de fonctionnement général et d'infrastructure des matériels mis à la disposition de chacune des parties sont à la charge de la partie à laquelle ils appartiennent.

Article 3. Déroulement et suivi des recherches

L'étude scientifique est décrite dans l'annexe scientifique jointe au présent contrat et en faisant partie intégrante.

Le responsable scientifique de l'étude pour l'EGID est Monsieur Francis RIBEYRE, Professeur en Ecologie Humaine, la co-responsable Madame Sandrine GOMBERT, Maître de Conférence en Ecologie Humaine.

L'étude sera menée par Monsieur Vincent SENNES, Docteur en Ecologie Humaine.

Les parties se réuniront régulièrement pour faire le point sur l'avancement des travaux et orienter les travaux ultérieurs.

L'EGID s'engage à assurer la direction scientifique de cette étude.

L'EGID s'engage à remettre à la Communauté urbaine un rapport de l'étude dans les 6 mois suivant sa publication.

Article 4. Durée

La durée de la présente convention est de 10 mois à compter de la date de la signature de ladite convention.

Article 5. Financement et contrôle et évaluation des résultats

En contrepartie des engagements pris par l'EGID dans le cadre de cette collaboration, la Communauté urbaine s'engage à verser l'EGID une aide d'un montant forfaitaire et non révisable de 10 000 €uros.

Les responsables scientifiques de l'étude s'engagent :

- à venir présenter, sur simple demande de la Communauté Urbaine, devant les membres des commissions compétentes, le bilan de l'étude menée au cours de l'année,
- à faciliter le contrôle, par les services de la Communauté Urbaine, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'EGID

Article 6. Confidentialité et publications

Dans le respect du secret statistique et après accord des propriétaires (ou détenteurs) des données, les deux parties souhaitant s'assurer de la possibilité de publier un certain nombre de résultats de l'étude, elles s'engagent à demander l'accord à l'autre partie prenante et à mentionner, lors de toute communication et diffusion de ces documents, la contribution des deux parties prenantes à leur élaboration. Il est d'ores et déjà entendu que la communauté urbaine dispose de la dite possibilité dans le cadre de son agenda 21.

Article 7. Résiliation

7. 1. Résiliation en cas de non-exécution d'une obligation

Cette convention pourra être résiliée de plein droit par l'une des parties en cas de non-exécution par l'autre partie d'une ou plusieurs obligations contenues dans ses clauses.

Cette résiliation deviendra effective un mois après l'envoi par la partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai la partie défaillante n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure ou qu'elle ait remédié à la non-exécution de ses obligations.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la partie défaillante de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation.

7. 2. Résiliation par accord entre les deux parties

A tout moment, les parties peuvent s'entendre pour mettre fin de façon anticipée à la présente convention. Elles décideront d'un commun accord des conditions de l'arrêt de l'étude.

7. 32. Restitution de la somme versée

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée.

Article 8. Contentieux

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux en cinq exemplaires, le :

**pour la Communauté urbaine de Bordeaux,
le Président,**

**pour l'EGID,
le Directeur,**

Vincent FELTESSE

Jean-Marie MALEZIEUX

Annexe Scientifique

Titre du projet scientifique: **La consommation responsable en tant qu'indicateur d'efficacité des Agendas 21**

Montant sollicité auprès de la CUB : **10 000 €** (soit 40,4 % du montant total du projet)

Postes des dépenses (voir tableau 1 du dossier de demande d'aide pour plus détails) :

- Vacations pour un post-doctorant à temps partiel
- Fonctionnement : déplacements, achat de petit équipement, valorisation des résultats et publications

Durée du projet : 9,5 mois (du 15 mars au 31 décembre 2010)

Porteurs du projet :

Sandrine GOMBERT

UMR 5185 ADES
Institut EGID – Université Bordeaux 3
1, Allée Daguin. 33607 Pessac cedex
Tél : 05 57 12 10 28
Mél : sandrine.gombert@egid.u-bordeaux3.fr

Francis RIBEYRE

UMR 5185 ADES
Institut EGID – Université Bordeaux 3
1, Allée Daguin. 33607 Pessac cedex
Tél : 05 57 12 10 33
Mél : ribeyre@egid.u-bordeaux3.fr

Coordinateur scientifique du projet :

Vincent SENNES

Docteur, chercheur en Post-Doctorat
Institut EGID – Université Bordeaux 3
1, Allée Daguin, 33607 Pessac cedex
Tél : 05 57 12 10 33
Mél : vincent.sennes@egid.u-bordeaux3.fr

La consommation responsable en tant qu'indicateur d'efficience des Agendas 21

Contexte et objectifs de la recherche

Les grandes orientations internationales et nationales (Processus de Marrakech, Stratégie Nationale du Développement durable, Grenelle de l'environnement) insistent sur la nécessité de prendre en compte *les impacts écologiques liés à la consommation* et soulignent le besoin de considérer l'émergence des nouveaux modes de vie et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire associés aux cycles de vie des produits.

Dans cette perspective, les collectivités locales et notamment les communautés urbaines – 80% de la population vit dans des agglomérations - représentent un échelon de responsabilité et d'action essentiel. Dans un contexte d'ancrage des principes de gouvernance, de mise en place des orientations du Grenelle de l'environnement et de projet de réforme territoriale, la question est de bien identifier les moyens par lesquels l'action 21 multi-niveaux peut permettre de promouvoir des modes de consommation plus responsables.

Les objectifs généraux de notre programme de recherche visent à *faire émerger des leviers d'action* dans une perspective de gestion raisonnée des ressources, de maintien de la qualité des milieux, de préservation de la biodiversité et d'amélioration du bien être des populations humaines *en s'appuyant sur l'évolution de la consommation des ménages*. Les questions auxquelles nous tenterons de répondre sont les suivantes : *les agendas 21 contribuent-ils à cette éventuelle évolution ? Comment progresser ?*

Le projet présenté porte plus spécifiquement sur la contribution des agendas 21 à une politique de consommation responsable. La finalité de cette approche étant d'évaluer (et éventuellement d'accroître) leur efficience à l'égard de l'écocitoyenneté.

Compte tenu de l'originalité et de la nouveauté du sujet il s'agira d'un *travail exploratoire* réalisé en collaboration avec la CUB à l'échelle locale. Le souci est *d'apporter des éléments de réponse quant au positionnement de cette structure vis à vis du DD sur son territoire*, en relation avec les autres niveaux de compétences politiques (commune, CG33, Région). Plusieurs enjeux nous semblent en effet essentiels:

- intégrer le mieux possible les agents de chaque structure à la démarche Agenda 21 mise en place, afin qu'ils aient eux-mêmes des comportements responsables et qu'ils portent au mieux l'exemplarité de la structure ;
- sensibiliser au mieux la population pour que dans son quotidien elle utilise les biens et les services publics de manière responsable ;
- à travers l'exemplarité mais aussi par d'autres outils incitatifs, sensibiliser la population à la consommation responsable dans son espace privé ;
- articuler les différents niveaux d'action 21 au sein d'un même territoire (A21 local, A21 scolaire, responsabilité des entreprises), dans une logique de coopération et de cohérence ;
- partager des expériences innovantes entre structures ayant des compétences similaires (ACUF par exemple) ;
- mieux décrypter les attentes des différents types d'acteurs du territoire (population, associations, entreprises) par rapport à la mise en place d'une démarche Agenda 21.

Les éléments acquis suite à cette démarche à petite échelle devraient dans un second temps servir de **base méthodologique pour un élargissement régional** (thèse envisagée pour octobre 2010 : financement obtenu auprès de la Région Aquitaine ; demande de cofinancement en cours auprès de l'ADEME).

Territoire de l'étude

S'agissant d'un programme exploratoire, la démarche préconisée consistera à concevoir une méthode d'étude adaptée à la problématique et de la confronter à un territoire local. Cette confrontation, essentielle, sera réalisée sur un nombre limité de communes de la CUB afin de collecter de l'information, de définir et de mettre en œuvre des préconisations, mais aussi de proposer et tester un certain nombre d'indicateurs de consommation responsable.

Pour des raisons de volume de travail, cette approche exploratoire sera donc conduite sur **3 ou 4 communes uniquement, considérées comme sites pilotes**. Le choix des communes sera réalisé en concertation avec la CUB. Les critères de sélection à prendre en compte seront choisis en fonction de la typologie des communes (taille, localisation sur le territoire de la CUB, importance du tissu industriel ou des espaces naturels ...), mais surtout du degré d'avancement de l'agenda 21 communal et des autres types d'agendas 21 mis en place sur leur territoire (scolaire, familial), à leur état d'avancement, ...

Méthode d'étude

1- Elaboration d'Indicateurs

La « consommation responsable » étant utilisée comme un indicateur de l'efficacité des agendas 21, un travail sera réalisé pour définir les éléments susceptibles de concourir à une caractérisation de la consommation responsable en lien avec la mise en place et le déroulement des agendas 21 sur les communes retenues. Ces indicateurs seront également établis en relation avec différents autres indicateurs de DD ayant fait l'objet de développements récents (indicateurs de développement métropolitain durable (ACUF), référentiel commun d'évaluation des A21 locaux pour les collectivités territoriales (MEDDAT), indicateurs territoriaux de développement durable (DIACT)). Ils incluront ainsi divers indices plus ou moins agrégés correspondant à diverses facettes de la consommation responsable (sociale, économique, écologique) et seront adaptés aux différents acteurs de ces territoires impliqués dans les cycles de vie des biens et services.

2- Analyse du fonctionnement des agendas 21 dans les territoires retenus

Une première étape consistera à effectuer un bilan des actions menées en matière de DD dans les communes retenues ; elle visera à inventorier et analyser les démarches conduites par les collectivités en relation avec divers groupes de populations (scolaires, familles et éventuellement entreprises), à faire émerger des informations pertinentes traduisant les points de vue et les attentes des uns et des autres.

Cet état des lieux, permettra ensuite d'approfondir un certain nombre d'aspects contribuant à une évaluation (en vue d'une amélioration) de l'efficacité des agendas 21 vis-à-vis de l'écoconsommation :

* Incidence des actions des institutions sur les changements de comportement des agents de ces institutions et des citoyens ; actions pouvant se traduire par l'exemplarité et l'accompagnement des citoyens dans leur modes de consommation de services publics

notamment, mais aussi incidences éventuelles sur les modes de vie au sein de l'écosphère familiale.

* Degré de cohésion entre les différents niveaux institutionnels en lien avec leurs compétences ; à titre d'exemple les critères retenus pourraient chercher à traduire les priorités affichées dans chaque Agenda 21, les modalités de mise en place, les processus de décision, les modes de communication, les financements, le degré de redondance.

3- Préconisations

Suite aux résultats issus des étapes précédentes, des préconisations seront proposées ; elles concerneront les différents acteurs en accordant une place privilégiée aux pouvoirs publics. Afin d'apprécier l'intérêt et les limites de ces préconisations des confrontations seront réalisées *in situ*.

Justification des moyens financiers sollicités auprès de la CUB

Le projet présenté correspond à la **première phase** d'un programme de recherche prévu sur 4 ans. Cette première phase exploratoire durant **9,5 mois** repose sur le recrutement d'un chercheur post-doctorant à temps partiel qui a débuté en mars 2010 grâce à une prise en charge par les fonds propres de l'équipe universitaire jusqu'à juin 2010. Le financement sollicité auprès de la CUB permettra de poursuivre ce travail jusqu'en décembre 2010. La responsabilité scientifique sera assurée par deux enseignants-chercheurs de l'UMR ADES rattachés à l'institut EGID-Bordeaux 3 (Ecologie humaine). La coordination scientifique et technique sera assurée par le chercheur post-doctorant (Vincent Sennès, voir CV détaillé en annexe).

Pour cette première phase exploratoire, le financement demandé auprès de la CUB est de : **10 000 euros** (40,4 % du montant total). Il contribuera à :

- financer une partie des vacances du post-doctorant recruté à temps partiel ;
- réaliser des enquêtes, des entretiens et analyser les données ;
- procéder à des premières évaluations quantitative et qualitative de l'évolution de la consommation des différents acteurs ;
- mettre en œuvre les préconisations (petit matériel, suivi des expérimentations ...) ;
- restituer les résultats du travail afin de proposer une base méthodologique à petite échelle pour un élargissement à l'ensemble de la région Aquitaine (2nde phase de travail).

La seconde phase, qui pourrait débuter début octobre 2010 (et bénéficier ainsi de la fin des travaux exploratoires conduits par V. Sennès), s'inscrira dans le cadre d'un travail de doctorat (pour cette seconde phase, la CUB n'est pas sollicitée pour une participation financière ; le financement ayant été obtenu auprès de la région Aquitaine et demandé auprès de l'ADEME).

« Contribution des Agendas 21 à une politique de consommation responsable en Aquitaine »

Schéma récapitulatif du projet de recherche :

<p>Phase 1 : Recherche exploratoire et méthodologique Territoire de la CUB (3-4 communes pilotes) Vacations Post-Doctorat (temps-partiel) Mars – Décembre 2010 Financement CUB et fonds propres</p>



<p>Phase 2 : Élargissement régional Thèse d'université Octobre 2010 – Octobre 2013 Co-financement Région + ADEME</p>

Tableau récapitulatif de la demande financière concernant la première phase :

	Recettes (€ TTC)	Dépenses (€ TTC)
Subvention CUB	10000	
Fonds propres universitaires	10000	
Prestations Affectation sur la base « enseignant-chercheur » (Professeur et Maître de Conférences) à 5 % du temps pendant 9,5 mois	4750	4750
Vacations Post-Doctorat à temps partiel pendant 9,5 mois		17500
Fonctionnement : petit équipement		500
Fonctionnement : publications, colloques, séminaires		1000
Fonctionnement : déplacements, missions		1000
TOTAL	24750	24750
CONTRIBUTION CUB AU PROJET : 40,4 %		

Participants**Equipe d'Ecologie Humaine, Institut EGID, UMR 5185 ADES**Sandrine GOMBERT, Maître de Conférences : sandrine.gombert@egid.u-bordeaux3.fr (10 %)Francis RIBEYRE, Professeur des Universités : ribeyre@egid.u-bordeaux3.fr (10 %)Vincent SENNES, Post Doctorant : vincent.sennes@egid.u-bordeaux3.fr (80 %)

Laboratoire de Psychologie sociale (Laboratoire de psychologie EA 4139, Université Bordeaux 2).
Collaboration avec Marie-Line FELONNEAU, Maître de Conférences HDR marie-line.felonneau@u-bordeaux2.fr

Liste des publications se rapportant au projet de recherche réalisées par les porteurs du projet

1 - Livres ou revues

- GOMBERT, S. (2009). Aborder la question de l'évaluation en EEDD. Plumes d'Orfée, revue d'éducation à l'environnement en Aquitaine, 1, p.39
- GOMBERT, S & RIBEYRE, F. (2009). Mise en place d'un Agenda 21 à l'Institut EGID – Université Bordeaux 3. A paraître dans Blanchard, O., Lecomte, D., Zélem, M. C. (eds.) (2009). « Le développement durable de l'école au campus ». Paris, éditions L'Harmattan.
- RIBEYRE, F. (2009). De l'écologie humaine à l'éducation à l'environnement ... vers un développement durable. Plumes d'Orfée, revue d'éducation à l'environnement en Aquitaine, 1, pp 40-43.
- SENNES, V., BREILLAT, J., RIBEYRE, F. & GOMBERT, S (2009) Local Policies for Reducing the Ecological Impacts of Households: the Case Study of a Suburban Area in France. *Environment, Development and Sustainability*. 11, 1031-1049.
- SENNES V., FONTAN, B., GOMBERT, S & RIBEYRE, F (2008). Réduction des incertitudes en environnement : apport et limites du champs de recherche « consommation des ménages – environnement » in ALLARD, P., FOX, D. & PICON, B. *Incertitude et environnement. La fin des certitudes scientifiques*. Collection Ecologie humaine Edisud pp 247-254.
- SENNES, V., RIBEYRE, F., FELONNEAU, M.L. & GOMBERT, S. Interactions between consumers and local ecosystems: perspectives for responsible consumption. Soumis à *International Journal of Sustainable Development* : accepté sous réserve de modifications.
- RIBEYRE, F. (2005). Cadre de vie et Ecologie familiale. In : BLEY, D. *Cadre de vie et travail, les dimensions d'une qualité de vie au quotidien*. Ecologie Humaine. Aix-en-Provence : Edisud. pp 101-113.

2 - Communications et conférences se rapportant au projet de Recherche

- GOMBERT, S & RIBEYRE, F (2008). Mise en place d'un Agenda 21 à l'institut EGID – Université Bordeaux 3. *Conférence internationale de Bordeaux « Agir ensemble pour éduquer au développement durable »*. 27-29 octobre 2008, Bordeaux, France.
- GOMBERT, S & RIBEYRE, F (2008). Mise en place d'un Agenda 21 à l'institut EGID – Université Bordeaux 3. *Colloque « L'éducation au développement durable, de l'école au campus »*. 25-27 juin 2008, Albi, France.
- RIBEYRE, F. (2007). Apport de l'écologie familiale pour l'évaluation des impacts environnementaux liés à la consommation des ménages – approche méthodologique et application aux pays industrialisés. *Colloque International « pour un cadre général d'action en faveur de la consommation durable »*, 3-4 octobre 2007, Montréal, Canada ; Conférencier invité.
- RIBEYRE, F. (2007). L'écologie humaine : carrefour de disciplines et représentations transdisciplinaires – Exemple du Certificat International d'Ecologie Humaine. *Colloque « Les formations interdisciplinaires : problèmes, expériences, perspectives »*, 7-8 février 2007, Paris.
- SENNES, V., BREILLAT, J., GOMBERT, S. & RIBEYRE, F. (2007). Driving forces and barriers to local policies for sustainable household consumption: the case study of a suburban area near Bordeaux, France. *11th European Roundtable on Sustainable Consumption and Production 2007*, 20-22 June 2007, Basel, Switzerland.
- SENNES, V., RIBEYRE, F., GOMBERT, S., BREILLAT, J., RICARD, M. & FONTAN, B. (2007). EGID Institute - University Michel de Montaigne Bordeaux 3. Teaching and research activities in human ecology "sustainable production and consumption". *11th European Roundtable on Sustainable Consumption and Production 2007*, 20-22 June 2007, Basel, Switzerland.
- SENNES, V., GOMBERT, S., & RIBEYRE, F. (2007). The family ecology, a new approach for sustainable consumption. *11th European Roundtable on Sustainable Consumption and Production 2007*, 20-22 June 2007, Basel, Switzerland.
- SENNES, V. & RIBEYRE, F. (2006). Consommation des ménages et environnement : interactions et perspectives. *5^{èmes} journées Normandes de Recherche sur la Consommation « Société et Consommation »*, 23-24 mars 2006, Caen.
- SENNES, V., GOMBERT, S., FONTAN, B. & RIBEYRE, F. (2005). Interactions entre les activités humaines et les écosystèmes : évaluation et réduction des incertitudes. *Colloque international de la Société d'Ecologie Humaine « Incertitudes et Environnement »*, 23-25 novembre 2005, Arles.

SENNES, V., FONTAN, B., GOMBERT, S. & RIBEYRE, F. Consommation des ménages et environnement : application des recherches pour l'aide à la décision. *Colloque international « Le Développement Durable, du global au local »*, 2-3 juin 2005, Brest.

SENNES, V., FONTAN, B., GOMBERT, S. and RIBEYRE, F. (2005). Consommation des ménages et environnement : intérêt pour les collectivités locales et l'éducation à l'environnement. Brest. Mai 2005.

SENNES, V., FONTAN, B., GOMBERT, S. and RIBEYRE, F. (2005). Réduction des incertitudes en environnement : apports et limites du champ de recherche « consommation des ménages - environnement », colloque de la SEH « Incertitude et environnement », Arles 23-25 novembre 2005.

Curriculum vitae Vincent Sennes (post-Doctorant)

Vincent Sennes
Né le 07/10/78
Tél. : 06 73 90 02 84
Courriel : vsennes@yahoo.fr

Domaines de compétence

Impacts écologiques liés aux activités de consommation des ménages, consommation responsable.

Expertise, médiation, enseignement

Institut EGID – université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Post-doctorant sur l'analyse des liens entre les Agenda 21 multi-niveaux à l'échelle des territoires et les pratiques de consommation responsable. Depuis mars 2010.

Cap Sciences Bordeaux - Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

Commissaire de l'exposition interactive sur le thème de la consommation responsable « Consom'Attitudes, passe en mode éco ». De mai 2009 à février 2010.

Centre National de la Fonction Publique Territoriale – Délégation Aquitaine

Chargé de formation d'élus, de directeurs de pôles, d'agents et de techniciens sur le thème de l'environnement et de la consommation responsable. 100h de formation réparties sur 2009 et 2010.

Institut EGID – université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Enseignant de 2007 à 2010 (216 h). Mots-clés : origine et évolution de la biosphère, hydrobiologie, causes anthropiques des perturbations écologiques, vulnérabilité des écosystèmes, indicateurs écologiques, écologie industrielle.

Cabinet Réalités et Projets

Chargé de mission environnement lors de la mise en place de l'Agenda 21 de la commune d'Artigues-près-Bordeaux (Gironde). D'octobre 2006 à février 2007.

Etude scientifique *L'Islande, une réussite écologique ?*

Recherche de financeurs (Ministère de la Jeunesse et des Sports, universités de Bordeaux), étude de terrain (analyses faunistique, floristique et géologique, entretiens), valorisation des données (articles, exposition). Réalisé entre 2001 et 2002.

Formation

Doctorat de Science et Technologie, UMR 5185 ADES, Université Bordeaux 3

Évaluation et réduction des impacts écologiques liés à la consommation des ménages : conception méthodologique et application au Pays Cœur Entre-deux-Mers, Gironde, France. Sous la direction du Professeur Francis Ribeyre, 2004-2008. Mention très honorable avec félicitations.

Master 2 dynamiques des milieux et sociétés, université Bordeaux 3

Travail de recherche sur les tourbières d'Europe de l'Ouest, sous la direction de Jean-Noël Salomon, 2002-2003.

Master 1 biologie des populations et des écosystèmes, université Bordeaux 1

Option écotoxicologie aquatique, mention AB, 2000-2001. Stage de juin à août 2001 au Conservatoire aquitain d'Espaces Naturels de France.

Licence 3 biologie des organismes, université Bordeaux 1

Option écologie forestière, mention AB, 1999-2000.

Licences 1 et 2 sciences de la vie, université Bordeaux 1

Spécialité biologie et sciences de la terre, 1996-1999. Stage de février à juillet 1999 au laboratoire d'entomologie de l'INRA recherches forestières de Cestas (33).

Communications scientifiques

Articles

Sennes, V. et al. Local Policies for Reducing the Ecological Impacts of Households: the Case Study of a Suburban Area in France. *Environ Dev Sustain*, 2009, 11:1031-1049.

Sennes, V. et al. *Réduction des incertitudes en environnement : apports et limites du champ de recherche « consommation des ménages – environnement »*. In Allard, P. et al. *Incertitude & environnement. La fin des certitudes scientifiques*. Coll. Ecologie Humaine. Edisud : Aix-en-Provence, 2008, 247-254.

Sennes, V. Les tourbières d'Europe de l'Ouest. *Revue du Laboratoire de Géographie Physique Appliquée*, 2004, 22 : 11-25.

Theys, N. and Sennes, V. L'Islande: au secours de la forêt perdue. *Le Courrier de la Nature*, 2003, 206 : 24-26.

Conférences

Théâtre de la Science. *La consommation en mouvement*, Bordeaux, 03-2010. Conférence.

Congrès de la Société Française de Psychologie *Les comportements écocitoyens*, Bordeaux, 09-2008. Conférence.

Université Européenne d'été *Entreprises, organisations et développement durable*, Montpellier, 09-2007. Conférence.

Journées Normandes de Recherche sur la Consommation, Caen, 03-2006. Conférence.

Colloque international *Le développement durable, du global au local*, Brest, 06-2008. Conférence.

Autres renseignements

Langue : anglais (lu, écrit, parlé)

Activités naturalistes : photographie, écriture de poèmes, orchidophilie, mycologie

Activités sportives : randonnées pédestre et cycliste, football en salle

Activités pianistiques : interprétation d'œuvres de Frédéric Chopin